



PUBLICATIONS

L'INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE

MÉMOIRES

N°		F.	C.F.A.
11	DAGET — Révision des Polyptéridés	6,00	300
12	PAULIAN — Les Corylophidae	5,20	260
13	RISBEC — Chalcoïdés ; Microgasterinae	20,00	1.000
14	HOLAS — Mission dans l'Est libérien	36,00	1.800
15	ALIBERT — Les insectes des cacaoyers	8,00	400
16	LABOURET — Le langage des peuls	20,00	1.000
17	DEL COURT — Etablissements franç. au Sénégal	20,00	1.000
18	MONOD — Mélanges botaniques	36,00	1.800
19	La réserve du Mont-Nimba - I	24,00	1.200
20	CASTHELAIN — La langue guerzé	32,00	1.600
21	GENEVRAI — Monog. d'une division libérienne	12,00	600
22	SCHNELL — Végétation du Nimba	44,00	2.200
23	Mélanges ethnologiques	28,00	1.400
24	BON — Grammaire l'élé	36,00	1.800
25	AKINDELE — L'ancien royaume de Porto-Novo	12,00	600
26	PROST — Les langues mandé-sud	20,00	1.000
27	Les Afro-Américains	24,00	1.200
28	TARDIEU-BLOT — Les Ptéridophytes	16,00	800
29	BOYER — Les Diawara, les Songhay	24,00	1.200
30	LAVERGNE — Inventaire linguistique	24,00	1.200
31	DECLOITRE — Les Rhizopodes thécamoebiens	28,00	1.400
32	BRASSEUR-MARION — Porto-Novo	10,00	500
33	NICOLAS — La langue berbère de Mauritanie	28,00	1.400
34	ALEXANDRE — La langue moré (2 vol.)	80,00	4.000
35	PICHON — Monographies des Landolphisés	28,00	1.400
36	DAGET — Les Poissons du Niger	20,00	1.000
37	FROELICH — La tribu Konkomba	20,00	1.000
38	SOURIE — Etude écologique des côtes	28,00	1.400
39	HOLAS — Le culte de Zié	24,00	1.200

EDITIONS CLAIRAFRIQUE, B.P. 2005, DAKAR, SENEGAL

Pierre VENNETIER

(N)

Causes et conséquences de l'urbanisation

Après les remarquables études : INTRODUCTION AUX PROBLEMES D'URBANISATION, par le Dr Marc SANKALE et le Dr Hamar BA (« Afrique-Documents », n° 66), et « UNE ETUDE PSYCHOPATHOLOGIQUE SUR LES MIGRANTS », par le Dr Henri COLLOMB et le Dr Henri AYATE (« Afrique-Documents », n° 67), voici un article qui nous vient de Brazzaville, où nos amis du Secrétariat Social ont décidé d'adopter notre revue.

C'est le résumé d'une conférence faite chez eux par M. VENNETIER, chargé de Recherches à l'I.R.S.C. Il complète et confirme très bien ce que nous avons déjà dit cette année au sujet de l'urbanisation. Nous aimerions avoir à ce sujet les réactions de nos amis, de façon à établir une « Chronique Ouverte » sur ce sujet primordial.

O.R.S.T.O.M.

Fond

N°

Cote

Date

1537

B

9 JUIN 1982

L'URBANISATION d'un pays est le résultat d'une migration intérieure : une partie de la population rurale se déplace et se concentre en quelques points du territoire, où elle forme des agglomérations urbaines. Ce phénomène provoque :

- une nouvelle répartition des hommes,
- une modification des structures économiques et sociales.

C'est un signe d'évolution économique : passage de l'économie de subsistance à l'économie d'échange ; de l'économie agricole homogène à l'économie différenciée (où sont représentées les activités agricoles, industrielles, commerciales... etc.)

L'urbanisation est un phénomène normal qui s'est produit à un moment ou à un autre dans tous les pays du monde, avec de grandes poussées à certains moments (en Europe Occidentale, surtout au XIX^e siècle ; en UR.S.S., après 1920 ; en Afrique Centrale, il se développe en ce moment). Dans les pays les plus évolués, la proportion des citadins finit par être supérieure à celle des ruraux (Angleterre : 80 % — 20 % ; France : 60 % — 40 %). En Asie des Moussons, en Amérique Latine, en Afrique, les ruraux sont encore les plus nombreux.

Au Congo, l'urbanisation s'est beaucoup accentuée récemment, par l'extension des villes principales, et par celle des chefs-lieux et des centres extra-coutumiers ; les 4 agglomérations principales (Brazzaville, Pointe-

Afrique Documents, n° 70-76 1963, pp 199-203

1537

Noire, Jacob et Dolisie) rassemblent 245.000 habitants, soit 29 % de la population totale ; si l'on ajoute à ces effectifs ceux des centres secondaires, on arrive à 340.000 habitants, soit 38 % de la population du Congo.

Ces chiffres sont hors de proportion avec le développement industriel et commercial du pays. Il faut chercher à expliquer ce phénomène.

Les facteurs de l'urbanisation

Les villes étant de développement récent, il s'agit surtout d'un rassemblement d'émigrés, de déracinés, ayant quitté leurs villages ; les villes sont le résultat d'un exode rural. Mais pourquoi les paysans quittent-ils leurs villages ? Pourquoi vont-ils en ville ? Pour comprendre, il faut rappeler quelle était la situation pendant la période pré-coloniale.

Avant la pénétration européenne, la population du Congo était purement rurale, groupée en villages plus ou moins importants. Même les « capitales » (Mbe, Dioso) comportaient une très grande majorité d'agriculteurs. La répartition était inégale, parce qu'il y a toujours eu des zones difficiles à cultiver ou à exploiter : la forêt marécageuse, les plateaux secs... Tous les gens vivaient des produits de la nature (agriculture, chasse, pêche) ; chacun suffisait à ses besoins, dans le cadre familial ou villageois, et les échanges étaient limités en volume (viande contre manioc, manioc contre poisson...). Dans un tel système, l'argent n'est pas nécessaire. Enfin, les hommes s'organisaient pour vivre en groupe, respectant, sous l'autorité des plus anciens, un ensemble de règles et de coutumes fondées sur une expérience millénaire. Il s'agissait donc d'une société assez nettement collectiviste, dans laquelle l'individu ne pouvait rien être en dehors du groupe.

La pénétration européenne a perturbé cet équilibre socio-économique de plusieurs façons. D'abord en introduisant le commerce de traite, et par là même l'argent, ainsi que toutes sortes de marchandises jusque là rares ou inconnues (produits vivriers, vêtements, armes à feu...), suscitant le désir du client, qui ne pouvait se les procurer qu'en payant ; ensuite, en introduisant les emplois salariés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, depuis les métiers militaires jusqu'aux emplois de manoeuvres ; enfin, en créant des villes, où les habitants ne sont plus producteurs de denrées vivrières, mais continuent d'en consommer, et sont donc obligés d'en acheter pour subsister.

L'organisation traditionnelle de la société n'a pu résister à ces facteurs de dissolution, et les individus se sont affranchis du groupe. L'attraction du salaire reste un élément primordial, lui seul permet en effet de subsister sans avoir recours aux autres. Mais il est aussi nécessaire pour le paiement de dots de plus en plus élevées (et comment trouver, en brousse, les milliers, voire les dizaines de milliers de francs qui sont exigés par les parents aujourd'hui ?) ; enfin, il permet l'achat de tous objets nécessaires à la vie quotidienne, et de tout le superflu qui en fait l'agrément. Mais joue également le poids des coutumes, supporté impatiemment par la nouvelle génération qui, largement scolarisée, rejette ce qu'elle considère comme un passé aboli. Il en résulte un conflit permanent avec « les vieux », très attachés encore à l'état de choses ancien, d'autant plus qu'il leur est généralement favorable. Cette opposition se résout par le départ des jeunes gens pour la ville, où le milieu très hétérogène amène une atténuation, voire une disparition de ces coutumes contraignantes. Enfin, il faut penser à l'influence du facteur psychologique : désir de partager la réussite d'un parent (qui d'ailleurs, bien souvent, appelle auprès de lui son frère ou son neveu) ; désir de profiter de la ville, lieu de plaisirs nombreux (bars, dancing, cinéma...), mais aussi de meilleure vie (nourriture notamment) ; souci également, plus fréquent qu'on ne pense, de fuir des tracasseries et des menaces, des accusations de sorcellerie notamment, promptement portées contre celui qui ne se plie pas à la discipline collective, ou qui veut sortir des sentiers battus.

Ainsi, on se trouve à la fois en face d'une attraction au niveau de la ville, et en face d'une répulsion au niveau du village. Toutes deux se conjuguent donc pour donner naissance au mouvement d'exode rural, dont les effets se font sentir jusque dans les régions les plus isolées du pays.

Les caractères de l'émigration

Quelle est l'importance, et quelle est la composition du mouvement d'exode rural ? Il s'agit d'un mouvement important. Les villes étant récentes, si de nombreux enfants sont nés sur place, les adultes, pour la plupart d'entre eux, sont des immigrés. Ils sont, en tout, au moins 150.000, ce qui chiffre les pertes subies par la brousse. En réalité, celles-ci sont plus importantes, car il y a un renouvellement permanent des effectifs citadins. De plus il existe une perte « potentielle » : les enfants qui naissent en ville de parents émigrés, et dont beaucoup seraient nés dans les villages. C'est ainsi un mouvement de jeunes, ce qu'il est aisé de comprendre : les jeunes ont davantage besoin d'argent que leurs aînés (pour le paiement de la dot, en particulier) ; ils sont moins attachés aux coutumes ; et puis, les jeunes de tous les pays du monde ont l'esprit indépendant et aventureux ; c'est donc surtout entre 20 et 40 ans que l'exode rural recrute ses candidats. Enfin, les hommes sont plus nombreux que les femmes, parce qu'ils sont sans responsabilités sérieuses plus longtemps que leurs compagnes qui, mariées toutes jeunes, ont rapidement des charges nombreuses : cultures vivrières, ménage, enfants... ; aussi parce qu'ils sont moins pris que les femmes : la fin des guerres inter-tribales a libéré l'homme de sa tâche de défenseur, mais elle n'a été remplacée par rien ; l'agriculture étant bien peu de son ressort, il dispose de plus de temps ; pour lui, la tentation de partir est forte. Il existe tout de même une exception à cette règle : entre 15 et 20 ans, les femmes et les jeunes filles émigrent plus que les garçons ; c'est que, épousant des hommes nettement plus âgés qu'elles en général, elles les suivent en ville ; célibataires, elles tentent leur chance, espérant trouver parmi les citadins un parti meilleur qu'en brousse, et sachant — du moins certaines d'entre elles — qu'elles pourront se débrouiller pour vivre, par des moyens honnêtes ou non.

Les conséquences de l'émigration en brousse

Les conséquences de l'urbanisation se font sentir tant au niveau du village qu'à celui de la ville. En brousse, tous les chiffres valables prouvent que le niveau de la population stagne. Les recensements étant beaucoup plus complets aujourd'hui qu'il y a 10 ou 15 ans, on peut se demander si cette apparente stabilité ne dissimule pas en réalité un certain déclin ? L'exode rural absorbe au moins le croît naturel, et par le départ des classes les plus fécondes, contribue à faire baisser la natalité. Cette même raison entraîne un vieillissement marqué des populations rurales : le 1/4 des effectifs dépasse 45 ans, ce qui est considérable dans un pays où la durée de la vie est encore réduite. Le nombre des adultes jeunes est, par voie de conséquence, bien faible : ce sont ceux-là qui émigrent, comme nous l'avons vu, en grande majorité. Il est ainsi assez inquietant pour l'avenir, de constater que dans tout le Nord-Congo, les hommes de 20 à 30 ans ne sont pas 11 % de la population totale : moins de 27.500 personnes, pour « animer » l'économie d'un territoire de 250.000 km². On constate encore un net déséquilibre entre les sexes : au-dessus de 20 ans on n'a plus que 2 hommes pour 3 femmes. Ces divers caractères se répercutent sur la natalité : la moyenne d'âge élevée des maris, une polygamie très répandue (et au profit des plus vieux, en règle générale), abaissent les taux à un niveau sans doute insuffisant pour assurer un renouvellement complet des générations. Le taux de natalité moyen, dans les villages, ne semble guère dépasser 30 %, ce qui est peu, compte tenu d'une forte mortalité infantile, encore partout supérieure à 15 %. (Il semble bien que les taux de natalité générale, supérieure à 45 %, calculés par la Mission Démocratique du Congo, sont nettement au-dessus de la réalité).

On imagine sans peine les conséquences économiques de cette situation. Les deux plus sérieuses paraissent être le freinage du progrès, et le déséquilibre général entre production et consommation de produits vivriers.

C'est en effet parmi les jeunes paysans qui s'en vont que l'on trouverait les éléments les plus dynamiques, les plus disposés à adopter les techniques et les cultures nouvelles. Leur départ même prouve qu'ils possèdent un certain esprit d'aventure, qui gagnerait à être employé sur place. D'autre part, la densité de population étant déjà peu élevée (2,3 h/km² pour tout le Congo, mais 1,7 h/km² seulement si l'on ne tient compte que des ruraux), si beaucoup s'en vont, les cultures de plantations (café, cacao, riz...), ne pourront être développées en suffisance : on arrivera très vite à un plafond de production peu élevé, à cause duquel la commercialisation des produits risque de ne jamais être rentable. Plus grave peut-être dans ses effets immédiats est le déséquilibre entre production et consommation ; le départ des cultivateurs — et surtout des cultivatrices — n'a pas été accompagné, comme en Europe Occidentale ou en U.R.S.S., d'une évolution technique parallèle (emploi des engrais, mécanisation) augmentant la productivité et permettant de produire davantage avec moins de main-d'œuvre. Or, une partie importante des citadins continue de manger du manioc, mais n'en produit plus. Si cette denrée essentielle se raréfie périodiquement en ville, et atteint en même temps des prix prohibitifs, il n'en faut pas chercher ailleurs la cause principale (il y a sans doute des causes secondaires : la mauvaise organisation des circuits commerciaux et des transports dans certaines régions, par exemple).

Les conséquences de l'émigration en ville

Au niveau de la ville, les conséquences ne sont pas moins importantes. Démographiquement, elles sont le complément de celles qui se font sentir en brousse : la population citadine est très jeune : les moins de 20 ans représentent la moitié de la population, et les vieillards sont très nombreux. On trouve naturellement un excédent relatif d'adultes jeunes, avec une prépondérance encore marquée de l'élément masculin : plus du tiers de la population a entre 20 et 45 ans. Il en résulte une forte natalité (dépassant parfois 50 %) qui assure un accroissement naturel rapide.

Cette situation démographique générale a entraîné l'accumulation d'une main-d'œuvre disponible, dont le volume est absolument disproportionné aux besoins. L'industrie, qui partout dans le monde absorbe les plus forts contingents, est ici représentée par des entreprises de dimensions modestes (la S.I.A.N. et ses 2 500 permanents mise à part) ; l'administration est devenue un des plus gros employeurs, mais ses besoins plafonneront sans doute assez vite. Il y a par exemple, à Brazzaville, 36 000 hommes de 15 à 60 ans, qui doivent théoriquement gagner leur vie : on est certainement très loin des 36 000 emplois qui le leur permettraient. Le chômage est donc un élément permanent de l'économie urbaine : 5 000 chômeurs à Brazzaville, 3 000 à Pointe-Noire, selon les statistiques officielles ; en tenant compte des « sans emploi » et des non-déclarés, on devrait pouvoir aisément tripler le chiffre de ces citadins, pour qui la subsistance est un problème quotidien.

Il résulte de cette situation que ceux qui ont un revenu se trouvent obligés de le partager entre un grand nombre de parents ou de « frères de race », dans le cadre de l'hospitalité traditionnelle qui est due aux moins favorisés. Mais c'est un palliatif qui ne satisfait personne ; c'est aussi bien décourageant pour les plus travailleurs et les plus ambitieux, qui sont certains, s'ils arrivent à gagner davantage, de se trouver avec quelques « hôtes » de plus, qui ne les laisseront guère profiter de leurs efforts. Mais le chômage et le sous-emploi sont aussi à l'origine de l'éclosion d'une foule d'activités parasites qui s'exercent singulièrement dans les circuits commerciaux : vente et revente à l'infini de marchandises de plus en plus fractionnées. Ce système entraîne une élévation du coût de la vie qui, pour être peu apparente, n'en est pas moins considérable. Pour ne citer qu'un exemple, la vente du sucre à 10 francs les 3 morceaux, mettait le kg au prix invraisemblable de 400 fr., lorsqu'il était à 80 fr. dans n'importe quel magasin de détail ! Le paradoxe est donc que ce sont les couches les plus défavorisées de la population qui paient les prix les plus élevés. L'urbanisation exagérée montre ici un de ses aspects les plus sombres.

Ce tableau serait incomplet, si n'étaient évoqués enfin des lendemains qui paraissent bien inquiétants. Il faut penser en effet que la poussée démographique urbaine va amener, sur le marché du travail, dans les 15 années à venir, 30 000 travailleurs masculins (et il y a autant de filles, dont une partie recherchera aussi des emplois !) Or, jusqu'à présent, la durée assez courte de la vie faisait qu'une génération laissait sa place à la suivante en disparaissant. Les progrès de l'hygiène, un équipement médical plus complet, une meilleure alimentation, font que l'âge moyen du décès recule rapidement. Aussi bien, pour les jeunes gens, le marché du travail risque, dans les prochaines années, d'être plus encombré que jamais. Parallèlement, disparaîtront certaines ressources comme l'agriculture urbaine ou le soutien désintéressé de la famille de brousse. Par contre, l'évolution du mode de vie généralisera certaines dépenses (pour l'habillement, la maison, les loisirs...) qui aujourd'hui font partie du superflu, mais paraîtront demain nécessaires. Alors, le manque de ressources, les inégalités sociales, sembleront beaucoup plus insupportables à ceux qui, nés en ville et formant la première génération de véritables citadins, n'auront pas connu l'existence traditionnelle, et la vie simple de la brousse. Ne risquent-ils pas de revendiquer leurs droits avec des moyens plus violents qu'il ne serait souhaitable ?

Ce serait un exercice vain que de doser les responsabilités qui incombent aux uns et aux autres : à ceux qui sont venus en ville sans être assurés d'un moyen d'existence ; à ceux qui les ont laissés venir. Quand le feu est à la maison, il est plus urgent d'éteindre l'incendie que d'en rechercher l'auteur ! La décongestion des villes est une entreprise illusoire : toutes les tentatives de retour à la terre ont été des échecs retentissants ; mais du moins conviendra-t-il de « figer » la situation dans son état actuel. Interdire l'exode rural ? Il n'y faut pas songer ; mais faire en sorte que la comparaison entre l'existence au village et l'existence à la ville ne soit pas tout à l'avantage (même apparent) de celle-ci ; que le jeune rural puisse gagner de l'argent — sans souci majeur — sans avoir besoin de se transformer en salarié à Brazzaville ou à Pointe-Noire ; et pour cela, qu'il vende dans de bonnes conditions les fruits de son travail ; qu'il trouve aussi, à distance raisonnable, des boutiques suffisamment fournies pour qu'il n'ait pas besoin d'aller chercher ailleurs. En quelque sorte s'impose la nécessité d'un plan général de réanimation rurale. Ce n'est pas l'affaire de quelques mois, ni de quelques décrets. Mais le développement harmonieux de l'économie nationale en dépend, et peut-être aussi la paix sociale. Cela vaut la peine, assurément, qu'on s'en occupe sans tarder.

Avez-vous pensé à renouveler votre abonnement ?
